

# CONTRE INDICATIONS OPHTALMOLOGIQUES À LA PLONGÉE LOISIR

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REVISION DES CI OPHTALMOLOGIQUES A LA PLONGEE LOISIR

**Coordonnateur : Dr Valérie PONCIN**

107 impasse de GARANX

40350 Pouillon

06 79 26 44 02

[ev.poncin@wanadoo.fr](mailto:ev.poncin@wanadoo.fr)

---

## RESUME DES PROPOSITIONS

### A. PROPOSITIONS DE CONTRE INDICATIONS DEFINITIVES.

- pathologie vasculaire de la rétine , de la choroïde ou de la papille non stabilisée susceptible de saigner.
- kératocône > au stade 2
- prothèses oculaires, implants creux
- pour les niveaux 3 et 4 ainsi que pour les encadrants : vision binoculaire avec correction inférieure à 5/10 ou, si l'acuité d'un œil est inférieure à 1/10 ,l'acuité avec correction de l'autre œil est inférieure à 6/10

### B PROPOSITIONS DE CONTRE INDICATIONS TEMPORAIRES :

- infections aiguës du globe ou de ses annexes jusqu'à guérison
- photokératectomie réfractive et Lasik : 1 mois
- phacoémulsification (cataracte), trabéculéctomie (glaucome à angle ouvert) et chirurgie vitréo-rétinienne: 2 mois
- greffe de cornée :8 mois
- $\beta$  - bloquants par voie locale avant évaluation de la tolérance du traitement